

Rapport d'activité de La Cimade en Normandie 2024

2024 : Une année structurante pour La Cimade en Normandie

Dans la foulée de l'entrée en vigueur de la loi Darmanin, les 5 départements normands ont été désignés territoires d'expérimentation de l'examen à 360° des demandes de titre de séjour. Avec l'appui d'une personne en stage, les équipes de La Cimade en Normandie ont produit un document de décryptage pour comprendre les modalités d'application de cette nouvelle mesure et ses implications pour les personnes étrangères concernées. En octobre, pour la 1ère fois depuis 1995, nous avons eu le plaisir d'accueillir la session nationale autour du thème : "Faire face à l'extrême-droite - résistances, alliances, parole forte". Un moment enthousiasmant pour la région grâce à l'implication des bénévoles de l'ensemble des groupes locaux. En novembre, une deuxième salariée nous a rejoint en tant que chargée de projet régional, en soutien aux actions d'accès aux droits et de formation menées au quotidien par les 120 bénévoles en Normandie !

1. Des bénévoles actifs sur quatre territoires

La Cimade en Normandie, ce sont des groupes locaux à Caen, Le Havre, Rouen et dans l'Orne qui agissent en fonction du contexte local, en synergie au sein de la région et avec le soutien de la Déléguée Nationale en Région, Bénédicte Vacquerel, de la Chargée de Projet Régional, Raphaëlle David ainsi que de l'ensemble des élus et salariés nationaux. En 2024, nous avons accueilli une personne en stage : Clémence Paris à la délégation régionale sur la mise en place de l'expérimentation de l'examen à 360° des titres de séjour (mai à juillet 2024) et une personne en parcours civique, Manon Ducruix au groupe local du Havre sur les actions de permanences (octobre 2024 à mai 2025).

Délégation Nationale en Région – 90 rue Caponière 14000 CAEN
benedicte.vacquerel@lacimade.org ; raphaelle.david@lacimade.org



Groupe local de Caen – 19 rue Mélingue 14000 CAEN - caen@lacimade.org

Groupe local de Rouen – 45 rue de Buffon 76000 ROUEN - rouen@lacimade.org

Groupe local de l'Orne – 25 rue Demées 61000 ALENCON - alencon@lacimade.org

Dont antenne d'Argentan – 45 route d'Urou 61200 ARGENTAN - argentan@lacimade.org

Groupe local du Havre – 30 rue de Percanville et 90 rue de Bretagne 76000 LE HAVRE - lehavre@lacimade.org

2. Un nombre d'adhérent.es en constante augmentation

En 2020, La Cimade en Normandie comptait 110 adhérents. Ils et elles étaient 135 en 2023, 163 en 2024 avec une structuration un peu différente selon les groupes. Une croissance qui continuera en 2025.

Groupe Local	Adhésions 2023		Adhésions 2024	
	Bénévoles	Membres associé.es	Bénévoles	Membres associé.es
Caen	39	1	45	5
Le Havre	18	1	23	2
Orne	31	18	31	17
Rouen	24	3	26	9
Non affiliés à un GL				5
TOTAL	112	23	125	38

3. Un engagement bénévole structuré au niveau régional

Les bénévoles, au-delà de la très importante mobilisation au sein de chacun des groupes, se sont fortement engagé.es en 2024 pour faire vivre La Cimade en Normandie, notamment lors des rencontres régionales :

- 10 février 2024 : conseil régional élargi à Argentan sur la recherche et l'accueil des nouveaux bénévoles et la préparation de la session nationale
- 25 mai 2024 : assemblée régionale à Rouen sur le sens de nos actions dans un contexte de durcissement législatif en France et en Europe
- 6 décembre 2024 : conseil régional élargi à Caen sur la gouvernance (révision des statuts de La Cimade) et accueil de la Chargée de Projet Régional.

Les bénévoles participent également activement aux temps de vie associative et aux groupes de travail nationaux sur des enjeux spécifiques (réunification familiale, apprentissage du français, parcours bénévole, gouvernance, prison, ...).

Le Bureau Régional est composé de 6 bénévoles des 4 groupes locaux : Marie Blin et Marie Christine Destombes (Orne), Pascale Valla et Yves Boniol (Rouen), Alix Choppin (Le Havre) et Françoise Torchyn (Caen). Au cours de l'année 2024, Pascale Valla et Françoise Torchyn n'ont pas pu poursuivre leur mandat.

Le Conseil Régional est composé du Bureau ainsi que de Samuel Lesart (Caen) et Viviane Hue (Rouen).

Stéphane Piney (Rouen) représente la Normandie au Conseil National. Il est membre du droit du Bureau Régional.

Les élu.es à l'Assemblée Générale sont Hamid Bourak (Le Havre), Catherine Forner (Orne), Anne Reysat (Caen) avec pour suppléant.es : Christine Burnod (Rouen), Josette Colleu (Caen), Sylvie Sieurin (Le Havre).

4. Un budget régional déficitaire malgré un niveau de trésorerie stable

Les comptes de résultat et bilans sont consolidés au niveau national : La Cimade est une association unique avec une seule comptabilité nationale. Le compte de résultat 2024 de la région Normandie avec des dépenses de 137 686 € est encore largement déficitaire (- 62 540 €). C'est le siège de La Cimade qui assure donc principalement les charges salariales du poste de Déléguée Nationale en Région et, depuis le 18 novembre, du poste de Chargée de Projet Régional. Le montant des subventions reste stable mais n'augmente pas (30 650 €). La formation externe crée une ressource supplémentaire pour la 2^{ème} année consécutive (5 300 €).

5. Des objectifs ambitieux pour la Cimade en Normandie (2023-2025)

Lors de l'Assemblée Régionale du 3 juin 2023, quatre objectifs prioritaires ont été identifiés. L'année 2024 a été celle de leur concrétisation.

- **Faire du lien entre les groupes locaux et favoriser la solidarité budgétaire** : En 2024, c'est la Normandie qui a accueilli la Session Nationale annuelle de La Cimade les 4, 5 et 6 octobre sur la thématique « Faire face à l'extrême-droite : résistances, alliances et parole forte ». Les bénévoles normands se sont largement mobilisés et impliqués dans la préparation et l'organisation sur place en lien avec le comité de pilotage national (300 personnes au centre de vacances Le Sénéquet à Blainville-sur-Mer dans la Manche pour 3 jours de conférences, de moments festifs et un forum des résistances très apprécié).
- **Développer l'offre de formation interne et externe** : 13 actions de formation (12 jours) ont été organisées pour 195 bénéficiaires (108 bénévoles de La Cimade, 72 bénévoles d'associations partenaires et 20 professionnels (CCAS de la Métropole de Rouen, CAPS de Louviers). L'accent a été mis particulièrement sur la formation aux nouvelles dispositions du CESEDA (Code de l'Entrée, et du Séjour des Etrangers et du Droit d'Asile) introduites par la loi du 26 janvier mais aussi sur le droit de vivre en famille des bénéficiaires de la protection internationale (réunification et regroupement familial), la demande d'asile des jeunes étrangers isolés, l'accompagnement des demandeurs d'asile en procédure Dublin, les droits sociaux des personnes étrangères et la rétention administrative.
- **Apporter un soutien aux groupes dans le recrutement, l'accueil et l'intégration des bénévoles** : Une réunion de Conseil Régional élargi a été en majeure partie consacrée en février à la recherche et l'accueil de nouveaux bénévoles avec le soutien de la Direction de la Vie Associative de La Cimade. Cette rencontre a permis d'impulser des dynamiques locales pour améliorer les outils et les process et de préparer un module de présentation des actions de La Cimade en visio accueillir pour les nouveaux et nouvelles bénévoles.

- **Se mobiliser pour la création d'un poste de Chargé.e de Projet Régional :** Le travail engagé en 2023 s'est concrétisé avec le recrutement d'une deuxième salariée régionale en fin d'année dont les missions sont :
 - L'accompagnement de proximité des bénévoles de la région dans leurs actions de permanences d'accueil et d'accès aux droits, d'intervention dans les lieux d'enfermement (prison et rétention) et à la frontière Manche/Mer du Nord
 - Le développement de la formation interne et externe en droit des étrangers à destination des bénévoles et des professionnels
 - L'accompagnement des réflexions sur l'usage du droit en milieu associatif et sur l'évolution des pratiques d'accompagnement dans un contexte de dématérialisation croissante des procédures

6. L'activité des groupes locaux dans un contexte de restrictions des droits des personnes étrangères

L'année 2024 a été marquée par l'entrée en vigueur de la nouvelle loi asile et immigration le 26 janvier au terme de 2 ans de rebondissements et de surenchère politique et après la censure par le Conseil Constitutionnel d'une partie considérable des dispositions votées.

« Les premières mesures de la loi Asile et Immigration mises en œuvre sont parmi les plus répressives à l'encontre des personnes exilées. Contrairement aux promesses initiales, aucune disposition n'a été prise pour améliorer leur intégration. Nos organisations constatent que cette loi, fruit d'une vision obsessionnelle des migrations perçues comme une menace, n'a eu d'autre objectif que de renforcer une fabrique de personnes sans papiers, au prix d'une politique systématique d'enfermement et d'expulsion. L'ensemble des effets de la loi de 2024 n'est pas encore mesurable, car tous les décrets d'application n'ont pas été pris et toutes les mesures ne sont pas mises en œuvre.

Les responsables politiques et le gouvernement poursuivent leur surenchère insupportable inspirée par les extrêmes droites. En quelques mois, des propositions successives ont émergé : réintroduire les mesures censurées par le Conseil constitutionnel, allonger la durée de la rétention administrative, restreindre l'accès à la nationalité pour les personnes nées à Mayotte, ou encore supprimer l'Aide Médicale d'État (AME), pourtant essentielle à la santé de l'ensemble de la société. De plus, le sort de la circulaire « Valls » vient d'être scellé par la circulaire « Retailleau ». [...] Cette course aux propositions les plus abjectes est d'autant plus préoccupante qu'elle intervient à l'heure où la France, comme le reste de l'Europe, doit préparer la mise en œuvre du Pacte européen sur la migration et l'asile adopté en mai 2024. [...]

Au regard de la situation politique de la France, des pressions et des attaques contre les plus précaires, l'urgence n'est pas à la stigmatisation des personnes exilées. Ces dernières sont honteusement prises comme bouc émissaire par une classe politique incapable de garantir les droits fondamentaux. L'urgence est de proposer une politique d'accueil et de solidarité fondée sur le respect des droits, de la dignité humaine et des libertés de toutes et tous.¹ »

Dans ce contexte, les bénévoles des groupes locaux ont poursuivi leurs actions pour le respect de la dignité et des droits des personnes étrangères, en partenariat avec des associations, des syndicats et des institutions locales :

- Les **permanences d'accueil** des personnes étrangères, principalement axées sur le soutien juridique et administratif (1948 entretiens avec 1049 personnes accompagnées dont 782 nouvelles personnes en 2024).
- Les **permanences au sein des établissements pénitentiaires** au Havre, à Rouen/Evreux, à Argentan/Alençon et pour la deuxième année à Caen (697 entretiens auprès de 292 personnes) et les visites aux personnes retenues au **Centre de Rétention Administrative de Rouen-Oissel** dans le cadre du réseau de visiteurs et observatoire du CRA.
- La **sensibilisation** auprès de 3 000 personnes, en particulier des scolaires (800 enfants et adolescents) et pendant le temps fort au moment du festival Migrant'scène au cours duquel **21 évènements** ont été organisés sur les 51 actions menées en 2024.
- Les **ateliers d'apprentissage du français** à Caen, au Havre et à Rouen ainsi que les actions socio-culturelles.
- Le **plaidoyer**, après les élections européennes a très largement été impacté par les élections législatives anticipées.



¹ Extrait du communiqué de presse inter-associatif « Loi Asile et Immigration : un an après, le triste bilan des droits bafoués » - 28 janvier 2025

7. Focus sur certaines actions menées par les groupes locaux en 2024

Des actions spécifiques ont été menées dans les groupes locaux. En voici quelques exemples qui ne sauraient résumer la richesse de tout le travail mené :

Le GL de Caen a multiplié ses **actions socio-culturelles** au travers du chœur des exilé.es (chorale animée par le harpiste Salomon ayant donné 3 représentations en 2024), d'un projet avec le Microlycée de Caen et le cinéma le Café des images d'Hérouville-Saint-Clair (rencontre entre les élèves du Microlycée et les apprenants de ateliers d'apprentissage du français autour du film « The Old Oak » de Ken Loach), du prix « Facile à Lire » mis en place par la bibliothèque Alexis de Tocqueville (visite de la bibliothèque, présentation musicale des livres sélectionnés, travail sur les livres, vote et temps d'échanges), du partenariat avec le musée des Beaux-Arts de Caen (visites, ateliers de pratique artistique, animation d'un « café-langue » dans le cadre de la nuit de l'hospitalité) et d'un atelier de recueil de témoignages pour la journée mondiale du refus de la misère sur le thème de la maltraitance sociale et institutionnelle pilotée par ATD-Quart-Monde Normandie.



Le GL du Havre a développé ses **actions d'apprentissage du français** mises en place à partir de la fin du mois de septembre 2023. En 2024, 8 bénévoles ont animé ces ateliers pour 60 personnes étrangères réparties en quatre groupes de niveau : alphabétisation, débutants, intermédiaires, avancés. Si la participation de certains apprenants est fluctuante en raison notamment des contraintes liées à la précarité de leur situation, un noyau d'une vingtaine de personnes a été très assidu au cours de cette première année pleine de fonctionnement.

Les GL de l'Orne et de Rouen ont la particularité d'avoir une **permanence téléphonique**. C'est le moment du premier contact d'une personne avec La Cimade, un espace d'accueil crucial qui conditionne les futures relations pour établir un climat de confiance avec elle qu'elle soit exilée, professionnelle ou partenaire. Les deux bénévoles qui tiennent ces permanences ont chacune reçu 1500 appels ou SMS pour lesquels elles ont donné des informations, orienté vers une structure compétente ou proposé un RDV en permanence en présentiel.

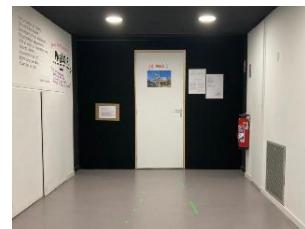
L'antenne d'Argentan du GL de l'Orne s'est **mobilisée contre l'expulsion d'un jeune**, peintre en bâtiment en France depuis 5 ans et salarié d'une entreprise de la commune. En partenariat avec la résidence Habitat Jeune le Pass'HAJ et avec le soutien de la Ville d'Argentan, les bénévoles ont lancé une pétition qui a recueilli près de 3000 signatures et de nombreuses démarches pour demander au préfet de l'Orne de lever l'OQTF prononcée à l'encontre de jeune et de lui délivrer un titre de séjour l'autorisant à travail. Cette mobilisation a permis de voir son dossier réexaminé par la préfecture qui lui a finalement délivré une carte de séjour temporaire d'un an en juillet 2024 après des mois d'incertitudes.



L'antenne d'Alençon du GL de l'Orne a programmé pour l'édition 2024 du **festival Migrant'scène** deux spectacles vivants avec le soutien de la Ville d'Alençon pour valoriser des projets ou directement impliquer des personnes étrangères, leur permettant de parler de leur situation et des problématiques qui les concernent autant que de partager un moment festif avec le public présent autour de leur culture et de leurs origines. La pièce de théâtre « Ubu en Afrique », librement inspirée d'Ubu Roi d'Alfred Jarry, était interprétée en plusieurs langues par une troupe d'amateurs de Laval constituée d'une quinzaine de personnes exilées.

Un « chantier citoyen » mis en scène par Jean Luc Bansard du Théâtre du Tiroir. Le concert du Hind Kandaka Band, organisé en partenariat avec la communauté soudanaise et en faveur des jeunes a été ponctué par des témoignages d'exilés soudanais. Tous les bénéfices ont été reversés à l'association de madame Hind El Taher, fondatrice du groupe et créatrice de l'association « 1€ pour les victimes de la guerre au Soudan ».

Le GL de Rouen a porté la création d'une **exposition sonore** sur la rétention administrative en partenariat avec le Centre Dramatique National et soutenu par la Ville de Rouen. « Le couloir », réalisé par Manon Thorel, Stéeve Brunet et Nicolas Leborgne nous immerge au milieu des « cris sourds des sans papiers ». « Les artistes [...] ont recueilli la parole de ces femmes qui, au sein du réseau des visiteurs et observatoire du Centre de Rétention Administrative de Rouen-Oissel, œuvrent pour maintenir la relation avec l'extérieur en apportant un peu d'humanité. Leurs témoignages, leurs anecdotes, leurs engagements constituent la matière première de cette installation qui scéniquement, représente un couloir. Un lieu où les personnes et les histoires se croisent, se mélangent, s'échangent.² »



² Extrait du programme du temps fort « En quête de justice » organisé par le CDN de Rouen en mai-juin 2024